

**COMMUNE DE JUSSAC**

Accusé de réception en préfecture  
015-211500830-20201016-D2020-8-14-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2020  
Date de réception préfecture : 20/10/2020

**délibération :  
D\_2020\_8\_14**

**SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020**

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

L' an deux mille vingt, le vendredi 16 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment  
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous  
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 19

Date de convocation du : 12 Octobre 2020

Votants : 19

**Présents** : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN  
Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT  
Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur  
LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline,  
Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY  
Jacques, Madame ROUX Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy,  
Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Mutualisation des  
animations dans le cadre  
des TAP \_ Poste de  
coordination du CSIVA  
2020**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de Séance : Madame Anne DELHOSTAL**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre a déposé  
le 10 décembre 2019 une demande de subvention auprès du programme LEADER du Pays d'Aurillac pour l'opération  
suivante : « Mutualisation des animations dans le cadre des TAP. Poste de coordination du Centre Social de la Vallée  
de l'Authre 2020 ».

Afin de permettre au centre social de mobiliser les crédits LEADER, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal  
d'attribuer une subvention de 639.65€ pour cette opération. Cette participation sera comprise dans la subvention  
globale qui sera attribuée au centre social pour l'année 2020.

**Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 639.65€ au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre pour l'opération  
suivante : « Mutualisation des animations dans le cadre des TAP. Poste de coordination du Centre Social de la Vallée  
de l'Authre 2020 ».

- **DE RETENIR** la même base de dépenses que celle du programme LEADER.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes et engager toutes demandes sur cette question.

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
**Jean-François RODIER**

